L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI, 15 JUIN 1887

Mr et Mme Henri Joubert.

Une lettre que nous recevons de Paris nous donne d'excellentes nouvelles de M. Henri Joubert, l'artiste louisianais qui a laissé ici des souvenirs si flatteurs, comme virtuose, comme professeur. La règle a peu d'exceptions : quand on veut se faire une voie à Paris, il faut s'armer de courage, et malgré toutes les apretés de la route, persévérer dans un travail sérieux. M. Joubert l'a compris, et se nous est vif plaisir d'écrire que cette persévérance et ce travail ont porté leurs fruits. Déjà il s'est créé une position très enviable ; déjà son temps est bien occupé comme professeur, et l'artiste a été fort en demande, l'hiver dernier, dans les Concerts, dans les Salons.

Les succès sérieux qu'il y a obtenus, ont appelé sur lui l'attention ; à cette heure il est engagé, pour la saison d'été, à l'Exposition du Havre. Engagement fort recherché, paraît-il, et ce qui ne gâte rien, très avantageux comme appointements.

Avant de quitter Paris, M. Joubert y avait eu deux soirées brillantes, l'une chez la baronne de Vaux, où chantait Faure, l'autre, à la salle Kriegelstein. On nous écrit qu'à chacune de celles-là, et malgré un dangereux entourage, il a obtenu de son public un charmant accueil dont la presse parisienne, le *Figaro*, entr'autres, s'est fait l'écho.

Au Concert de la salle Kriegelstein, M. Joubert a été deux fois heureux, car sa femme, qui elle aussi se livre sans trêve à l'étude sérieuse, a partagé son succès.

Voici en effet les lignes que nous détachons d'un article du *Nouveau Monde* :

"Hier à la salle Kriegelstein, très beau concert donné par Mme de Nuovina, jeune et jolie cantatrice romaine, qui a longtemps tenu son auditoire sous le charme de son talent et de sa belle voix.

"Elle était du reste fort bien secondée par MM. Portejoie et Jacquin, dont les voix jeunes et bien timbrées leur ont valu les plus chaleureux applaudissements.

"La partie instrumentale ne laissait également rien à désirer.

"M. Henri Joubert, jeune violoniste américain, a exécuté la *Berceuse*, de Léon Cavallo, et les *Souvenirs d'Haydn*, de Léonard, avec un sentiment et une virtuosité remarquables, admirablement accompagné par sa femme, dont le talent est parfaitement identité à celui de son mari."

La lettre à laquelle nous empruntons ces détails, appuie sur les progrès immenses faits par Mme Joubert : toute une transformation, semble-t-il. Nous y lisons aussi qu'à cette soirée de Mme de Vaux, M. Joubert a accompagné celle-ci d'une façon remarquable, dans "*Un Coupe et les Lèvres*," musique de Léon Cavalle.

Part à deux.

Sous ce titre : *Mécanique appliquée*, on a pu lire dans l'*Abeille* d'hier quelques lignes empruntées à un journal parisien. Elles disent qu'au cours de la séance du 31 mai de l'Académie des Sciences de Paris, M. Mascart a présenté à celle-ci un appareil dû à M. Carpentier, dont le double effet est de transmettre automatiquement, instantanément, tout morceau de musique exécuté sur un piano, et puis de substituer l'exécution mécanique au doigté de l'exécutant. Succès complet, ajoute notre confrère de Paris.

Or, voyez les jeux du hasard : tandis que M. Carpentier résolvait là-bas son double problème, M. Joseph A. Décuir cherchait ici et trouvait aussi la solution de la première partie de celui-ci, c'est-à-dire la transcription mécanique, instantanée, nette, des notes touchées au clavier. M. Carpentier donnait à son invention le nom de *mélographe*, et M. Décuir nommait la sienne *harmonographe*.

L'inventeur français procède par le moyen de multiples bandes de papier, tandis que l'inventeur louisianais—car M. Décuir est créole de la Nouvelle-Orléans—triomphe qu'une seule bande de papier, représentant exactement les octaves du clavier, tons et demi-tons.

On conçoit aisément l'émotion causée à M. Décuir par la lecture de la coupure reproduite dans l'*Abeille*. Il n'avait pas la moindre idée qu'un autre s'occupât de la même recherche à laquelle il s'était livré durant les six ou huit derniers mois, recherche si heureuse, à son sens, qu'il va demander patente au Bureau de Washington.

Notre compatriote nous a donc rendu visite, à l'effet de nous dire d'abord la piquante et imprévue situation où le voilà, et surtout de prendre date par la voie de la presse.

Nous le répétons, l'appareil de M. Carpentier a été soumis à l'Académie des Sciences de Paris, il y a quinze jours, et à la date où nous écrivons ces lignes, c'est-à-dire le 14 juin, M. Décuir, de son côté, a obtenu le résultat cherché et sera prêt à en faire preuve devant les membres de la presse de la Nouvelle-Orléans, qu'il convoquera dans dix ou quinze jours, c'est-à-dire quand son appareil, commandé déjà, lui aura été livré. Donc voilà deux chercheurs qui, à une distance de plus de cinq mille milles, sont parvenus à réaliser une même idée, par des procédés divers sans nul doute.

Il sera vraiment très curieux de comparer ces deux appareils, complétés presqu'au même jour, et dont l'un remplit exactement l'une des fonctions de l'autre, c'est-à-dire la notation automatique d'un morceau, au fur et à mesure de son exécution.

Voilà, on en conviendra, une fort précieuse trouvaille pour les improvisateurs, que d'idées perdues, qui seront immédiatement et exactement recueillies, emmagasinées sur une glissoire de papier, si l'invention — Carpentier ou Décuir—tient toutes ses promesses.

Ajoutons que M. Joseph A. Décuir est un artiste qui s'est fait connaître ici par des portraits au crayon très réussis, d'une touche fine et d'une vivante ressemblance.

Bonne Nomination.

Nous sommes heureux de féliciter M. Vincent Lamantia, notre très considéré compatriote, que le Président des Etats-Unis vient de nommer Consul à Catane, Italie. M. Lamantia qui est un citoyen naturalisé, profondément dévoué à son pays d'adoption, a passé ici de longues années, et toujours il s'est montré l'un des membres intelligents, utiles, de notre communauté. Sa haute honorabilité le recommandait au choix de M. Cleveland ; c'est donc pour nous un devoir et un plaisir d'applaudir à une telle nomination. M. Lamantia est natif de Catane; sa connaissance des deux pays—Italie et Etats-Unis—le mettra vite à même de se conquérir une place distinguée dans le corps consulaire américain. Le nouveau consul partira pour son poste au mois de juillet.

COQUETTE BROCHURE.—La Compagnie du "St. Paul, Minneapolis and Manitoba Railway" vient de publier une fort mignonne brochure illustrée qui, dans ses 64 pages, contient une foule de matières à lire, intéressantes et utiles surtout. Nous appelons l'attention particulièrement sur la très amusante partie relative aux jeux de salon et de jardin ; tout cela est nettement expliqué, et de chaque jeu les règles sont soigneusement données. Il y a là aussi une collection de ce que l'on appelle dans la presse française : "Conseil du jour ;" bon nombre de renseignements précieux en cas de maladie, d'accident, etc. etc.

En s'adressant, à St-Paul, à M. C. H. Warren, agent général des passagers de cette ligne, on obtient la brochure en question, affranchie, pour 8 cents.

Elle est intitulée : *Where to go and what to do*.

ST-JOSEPH'S ACADEMY.—L'Académie St-Joseph, l'un des pensionnats les plus avantageusement connus à la Nouvelle-Orléans et dans tout le Sud, prépare, pour le 28 juin, sa fête scolaire annuelle. Nous avons eu souvent à constater ici les excellents résultats, les sujets distingués formés par cette institution si bien dirigée. Nous croyons pouvoir dire à l'avance qu'elle se montrera, une fois de plus, digne de son renom. Elle sait que bonheur oblige. Nous ignorons encore le programme de cette année ; nous supposons néanmoins que, comme l'an dernier, il aura trois parties : littéraire, dramatique, musicale.

Les Exercices commenceront à 10 heures du matin.

CRÔ CALIBOKNIEN.—Nous devons encore des remercîments à M. Ph. Forget, rue Royale près St. Pierre, pour un envoi des excellents produits californiens dont il est ici l'agent unique et très populaire : vin de table, rouge et blanc, Sauterne, vin doux, sherry, vin de Perto, brandy. Tout cela, dans sa ligne, est de

Tous les soir concert, [illegible] Grand Hôtel de Bilbaire, c'est-à-dire [illegible] Washington.

Romparts, $586.

American Homestead Co. à José Barnes, un terrain dans le 3ème district, dans l'Ilet borné par les rues Esplanade, Paix, Royale et Bourbon, $1000.

Yve J. B. Thierry à F. B. Thierry,—ses deux tiers indivis dans les terrains suivants : 1. quatre terrains dans l'Ilet borné par les rues Hôpital, Roman, Derbigny et Chemin du Bayou; 2. un terrain dans le 2ème district, dans l'Ilet borné par les rues Chemin du Bayou, Derbigny, Hôpital et Roman; 3. deux terrains dans l'Ilet borné par les rues Roman, Hôpital, Derbigny et Chemin du Bayou; 4. deux terrains dans l'Ilet borné par les rues Derbigny, Hôpital, Claiborne et Chemin du Bayou; 5. une portion de terre dans le 3ème district, rue Bagatelle; 6. un terrain faisant face aux rues Chemin du Bayou et Trémé; 7. un terrain dans le 3me district, dans l'Ilet borné par les rues Broad, Columbus, Laharpe et Dorgenois; 8. un terrain dans l'Ilet borné par les rues Esplanade, Levée, Quartier et Chartres; 9. un terrain faisant face à la rue Quartier; 10. un terrain dans le 2me district, dans l'Ilet borné par les rues Esplanade, Vieille-Levée, Quartier et Chartres, $10,300.

Thomas Mungan à Mlle Anne L. Dixey, un ilet de terre dans le 6me district, borné par les rues Eleanor, Pleasantines et Chestnut, $2500.

Mme John Jordan à Mlle E. Wolf, un terrain dans le 7ème district dans l'Ilet borné par les rues Jefferson, Léonidas, Quatrième et Plum, $175.

American Homestead Co. à A. J. Willis, un terrain dans le 5me district dans l'Ilet borné par les rues Delaronde, Bonny, Powder et Peter, $2000.

La même à Peter Arbanesse, un terrain dans le 2ème district, dans l'Ilet borné par les rues Tréné, Franklin, Conti et Bienville, $1600

H. Weber à J. Fitzpatrick, quatre terrains dans le 2me district, dans l'Ilet borné par les rues Bienville, Conti, Roman et Prieur, $5100.

La même au même, une portion de terre dans le 2me district, dans l'Ilet borné par les rues Bienville, Johnson, Conti et Prieur, $2650.

Cour de Circuit des Etats-Unis.—New Orleans and Memphis Packet Co. contre Samuel S. James; la Planters Transportation Co. contre le même et la New Orleans Packet Co. contre le même. Refus d'une nouvelle audition de cause.

Le juge Billings rendra sa décision aujourd'hui au sujet du procès pendant en ce moment avec la compagnie des eaux.

Cour civile de District.—

Juge Rightor.

Antonio Auguste contre M. Pierre Ducos, jugement en faveur du demandeur annulant une vente pour taxes.

Grégoire Barnes & Co. contre John Lucas—Jugement en faveur des demandeurs pour $757 20.

Gabriel Rawitzky contre Louisville Nashville R. R. Co—Procès en dommages—$5000 sont accordés au demandeur.

Juge Tissot.

Henry Hall contre Simpson et Vizard —Sa pétition du demandeur est rejetée.

Juge Houston.

A. E. M. Ravain contre son mari—Le divorce est prononcé.

Chers. Carley & Co. contre le Bureau des assesseurs—Réduction d'assessement de $75,000 à $35,377 50.

A Cancès fils contre leurs Créanciers —L'opposition est maintenue et la Banque Nationale de la Louisiane est inscrite sur la liste des créanciers pour $109,226 67.

Marchants' Mutual Insurance Co. contre Clas Cavanac—Jugement prolongeant une injonction en matière de taxes.

Walter Scott, syndic, contre E. N. Lombard—En faveur du demandeur pour $116 49.

Succession de Mme Marie Casey—Les héritiers sont mis en possession.

Les fils de J. O. Donohue contre Forchheimer frères—Jugement en faveur des demandeurs pour $6645 71.

Juge Monroe.

F. S. Neustadt contre N. O. R. R. Co. —L'appel est accordé.

John W. Hincks contre le Bureau des assesseurs—Réduction d'assessement de $75,000 à $40,000.

Martin Thompson et Cie contre A. Plassan et Cie. — Jugement pour $318 18.

Ada A. Slocomb, femme du D. G. Richardson, contre le Bureau des assesseurs—Réduction d'assessement.

F. Shonchas contre F. W. Gibson.— Jugement pour $50.

Juge Voorhies.

Chas. Drodge contre Marie A. Stack, sa femme—La divorce est prononcé.

Gulf Shot and Lead Company contre la Southwestern Brush and Electric Light and Power Company. Les poursuites sont abandonnées.

Nouveau procès.

Denis Driscoll contre Mme Marie Ellen Regan et autres, pour $3750.

Octavia Bayhi demande l'émancipation.

L'Etat ex rel. Hodgson contre le recorder des hypothèques.

Le mandamus est rendu absolu.

Mlle Lilienthal est déchargé de toutes dettes.

Cour Criminelle de District

Section B.

Le grand jury est en session.

Le décret de la Cour Suprême confirmant le jugement de la Cour Criminelle Section B., dans le procès de James K. Darroh condamné à un an de pénitencier pour coups et blessures, a été enregistré.

Accusations.

Joseph Mott et Salomon Hasting.—*Recel*.

William Green, Auguste Kerner, Wm Stick et Thomas Jefferson.—Larcin.

H. Smith, James Bonds, P. Alphonse, William Hubbard et Victoria Washington—Voies de fait.

John Hamilton, détournement.

Cour du recorder Davey.—

Wm. Harrison, effraction. Renvoyé devant la Cour Criminelle sous caution de $500.

Tim Robinson, voies de fait, Cour Criminelle, $250.

Edward Kearney, blessures à coups de revolver, Cour Criminelle, $1000 de caution.

Paragraphes.—Un cheval appartenant à Philippe Fraun est tombé lundi soir à 5 heures au coin des rues Camp et Julie et s'est cassé le cou.

—La toiture des immeubles Nos 165 et 167 de la rue Franklin qui était en voie de réparation s'est effondrée lundi à 2 heures 15 de l'après-midi. Un peintre du nom de Craig a été pris sous les décombres et d'où il a été retiré fort contusionné.

—Une petite fille de 20 mois que l'on promenait lundi sur le trottoir en face la résidence de ses parents dans une petite voiture en bois est tombée et s'est cassée le bras gauche.

—Agnes McDonald, qui habite au No 194 de la rue Dryades, a été mordue par un chien qui a été abattu.

—Une nommée Rosa Morris a été arrêtée lundi soir au coin des rues Julie et Relignarde, sur l'accusation de vol portée contre elle par Marie Morris, qui habite rue Tréné No 47.

—Les voleurs qui ont pénétré lundi dans le bureau de M. Miltenberger ont volé un parapluie évalué $2,30. D'autres voleurs ou peut-être les mêmes ont aussi visité le bureau de M. Wm Lee et celui de M. Desforges, marchands de charbon. Chez ce dernier ils ont volé un pantalon et une chemise.

Accusation.—Hier matin à 10 heures 30, une accusation a été portée devant le juge Burthe, par Auguste Cientat, contre A. J. Cristopher alias St-Anna, pour effraction.

L'accusé se serait introduit chez M. Cientat, rue d'Orléans, No 240, armé d'un revolver et d'un couteau, et aurait emporté une somme de $52 et un billet de loterie.

Christopher s'est constitué prisonnier et se dit innocent des délits dont on l'accuse. Il prétend habiter lui aussi le No 240 de la rue d'Orléans.

Levée Davis. — La somme de $32 13, qui était due sur les travaux de construction de la levée Davis, centruite pour former la crevasse Davis, vient d'être payée.

Cette levée a été construite pendant l'hiver de 1884-85 par S. L. James, en vertu de la loi No 85- session de 1884.

Il a fallu 162,497 yardes cubes de terre, et elle a coûté $28,179 67, soit 23 1|2 sous par yarde cube.

Ivresse.—Hier matin, à 9 heures 30, un nommé Mullen, qui habite au No. 200 de la rue St. Philippe, est rentré chez lui en état d'ivresse et a battu sa femme dont l'état a nécessité son transport à l'hôpital. La voiture d'ambulance et celle du "Police Patrol" ont été appelées et le mari et la femme ont été emmenés, l'un au poste, l'autre à l'hôpital.

Mullen était tellement ivre qu'il a été impossible de le faire comparaître devant le juge Burthe.

Mort.—Hier matin à 6 heures 30, un nommé Owen O'Brien, âgé de 45 ans a été trouvé mort sur le bord du canal Melpomène au delà de la machine à Drainer. Le coroner a été informé.

—Un Chinois du nom de Henry Mack, qui avait pris passage à bord du steamboat H. Hanna Blanks, qui revenait à la Nouvelle-Orléans est mort en route. Le coroner a été informé. Le corps a été déposé à la station du port. On a trouvé sur le défunt une montre en argent No 4693, aux initiales T. & B. G. gravée dans le boîtier. La montre était retenue par une chaîne en cuivre.

—Dimanche soir, alors que le steamboat E. P. Leathers descendait le fleuve et se trouvait à peu de distance de Baton-Rouge, un nègre, passager d'entrepont, nommé Wm Johnson, a été victime d'un vol commis par un autre nègre, du nom de Anderson Wright, qui lui a volé une montre en doublé et sa chaîne, évaluées $25.

Wright a été arrêté lundi à 5 heures 30, au pied de la rue Calliope. Le caporal Woodwortlf a retrouvé hier matin la montre chez Mme Champlins, marchande de seconde main chez qui elle avait été engagée pour $1,25. La chaîne avait été engagée chez Mme Donnelly, rue Dryades près Poydras, qui a nié l'avoir en sa possession. L'officier a porté en conséquence contre elle devant la commissaire des Etats-Unis, une accusation de recel. Elle a été arrêtée et incarcérée à la prison de paroisse.

Autre vol.—On a enfermé hier, à 4 heures de l'après-midi, à la Station Centrale un nègre du nom de Tom Harris et un nommé John Garrety employés tous deux à bord du steamship E. B. Ward au pied de la rue Erato.

Ils avaient volé à bord du bateau une demie boîte de macaroni, une demie grosse de boîtes d'allumettes, une douzaine de boîtes de farine, trois paquets de farine de maïs, trois livres de bougie, vingt-cinq livres de haricots, deux douzaines de conserves de confiture de mures. Le tout a été retrouvé.

Noyé—Hier soir à 6 h. 45, un petit garçon de douze âgé de 13 ans, nommé Clarence Hurley s'est noyé en se baignant dans le Vieux Bassin, à son intersection avec la rue Roman. Le corps a été repêché et transporté chez ses parents rue Bourbon No 35, et le coroner a été averti.

Le feu.—Hier soir, à 6 heures 30, des étincelles échappées d'une cheminée d'une maison voisine du No 351 de la rue Gravier, a mis le feu à une vieille citerne de cette maison, appartenant à M. J. Brunol.

Le feu a été éteint avec quelques seaux d'eau.

Vols.—L'officier Crotty rapporte à la police que, dans la soirée de lundi, des inconnus ont forcé la glacière de M. Jno. Rieber, boucher, au marché Guillotte, et ont volé 100 livres de viande évaluée $10.

Conseil Municipal.—Le Conseil se réunit à 5 heures moins 5 minutes sous la présidence de M. Farrell.

Treize membres seulement répondant à l'appel au délai de 15 minutes est proposé par M. Patorie et accepté par le président pour attendre l'arrivée de 3 membres qui manquent.

A 8 heures 15 MM. Albert, Aman, Burke, Carey, Carroll, Devron, Gardel Ulmer, Kilpatrick, Mantuel, Moon, Mullen, McMahon, Paterno, Ryan, Singer, répondent à l'appel de leurs noms et forment un quorum.

M. Farrell cède le fauteuil à M. Kilpatrick et le secrétaire commence la lecture du message du maire dont voici la teneur :

Rapport du trésorier de la ville pour la semaine finissant le 11 juin 1887.

Une pétition de M. H. Rault couverte de nombreuses signatures et dans laquelle il demande l'autorisation d'établir une boutique de forgeron dans le voisinage du chemin Felicité près de la rue du Camp.

Une contre pétition des citoyens qui habitent dans le voisinage de ces rues et protestant contre une semblable autorisation pour des raisons données dans la pétition.

Une communication de Mme Ida S. Richardson, présidente de l'Asile Sainte-Anna, relative au prix des travaux de réparations des trottoirs des rues Félicité, Prytanée et ste Marie. Ce prix s'élève à $6240. Il demande est faite au Conseil de prendre des mesures pour en acquitter le montant.

Une communication du Board of Control, Fire Department, qui informe le Control qu'aucune réponse n'a été faite à la sommation du dit Bureau en date du 3 mai 1887.

Une prompte réponse est demandée.

Une communication de Chas Louque informant le Conseil que trois mois se sont déjà écoulés depuis que le comité a reçu la direction de la 2me pompe de drainage entre les mains de la ville et que le Conseil n'a encore pris aucune mesure pour l'entretien de cette pompe ou son fonctionnement.

Le secrétaire continue sa lecture par une communication du Contrôleur relative aux assessements au nom de la Société de la Sainte Croix (Holy Cross).

Lecture du rapport du comité des finances qui déclare avoir trouvé correct le rapport présenté par le trésorier pour la semaine finissant le 4 juin 1887. Le comité a trouvé correct aussi le rapport du contrôleur pour le mois de mai.

Dans le même rapport le comité déclare que les hommes de patrouille ont été payés, mais que vu les dépenses extraordinaires causées par le système du Police Patrol, il a fallu supprimer un certain nombre d'hommes pour un temps donné

Le Comité d'incendie et d'éclairage présente un rapport favorable au ce qui concerne l'ordre à donner au contrôleur de demander des offres pour la construction de 20 puits à incendie dans le 6ème District.

Quant à ce qui concerne la pose de lampes électriques supplémentaires dans ce même district, la question a été référée au Comité du budget.

Le Comité de drainage se montre favorable au nettoyage des canaux de la ville par le procédé déjà employé avec succès par l'Association sanitaire.

Pétition de Olivier L. Burdett, qui demande à prendre charge des réparations de la voie en bois de la rue du Camp jusqu'à Melpomène, et de celle de Melpomène jusqu'à la machine à drainer. Il se charge de les réparer et de les maintenir en bon état pendant une période de 25 ans.

Il demande l'autorisation d'établir sur ces voies une double ligne ferrée, allant jusqu'à la rue Franklin et atteignant par cette rue le Nouveau Bassin par une seule voie.

Cette voie traversera le canal sur un pont en fer et rejoindra la rue Commune.

Adoption des ordonnances suivantes :

Ordonnance relative aux plans dressés par le surveillant qui seront mis en blanc dans son bureau et appartiendront à la ville.

Ordonnance réduisant l'assessement de T. Dumas sur son stock.

Ordonnance pour annuler les impositions au nom du capt. T. P. Leathers.

Ordonnance réduisant l'assessement au nom de R. A. Wilson et John Pfenger.

Ordonnance informant le contrôleur d'avoir à demander des offres pour la construction de vingt bouches à incendie dans le 6ème District.

Ordonnance autorisant Ed. Ryan à établir une boutique de forgeron au No. 293 de la rue Dryades.

Ordonnance autorisant Nicholas Krantz à établir un four de boulanger rue Dauphine, entre Indépendance et Pauline.

Le secrétaire lit successivement une ordonnance de M. Aman relative à l'autorisation demandée par M. C. W. Wiegand et autres citoyens du 5me District de faire une coupure à la levée, au pied de la rue Homer. Référé au maire avec pouvoir d'agir.

Un certain nombre d'ordonnances relatives à l'impression sont référés aux divers comités.

Les ordonnances relatives au paiement des officiers de police, à l'éclairage de la ville, à la campagne des eaux, à la salubrité publique, sont aussi référées aux comités.

Lecture d'une ordonnance relative au paiement de $25,147 à la Smith Bridge Company pour la construction de ponts.

Ordonnance de M. Paterno, relative au forage d'un puits artésien dans le Square Jackson, au prix de $1100.

Ordonnance du Dr Devron relative à la demande, par le contrôleur, d'offrir pour la vente de franchisse de la Canal et Claiborne R. R. Co., le Conseil se réservant le droit de rejeter toutes les offres.

Ordonnance relative au pavage de la rue du Canal de Claiborne à Dupré.

Ordonnance accordant à M. L. Lagarde l'autorisation de vendre du soda et des gâteaux sur la levée au pied de la rue Gaiennie.

Ordonnance ayant pour but d'autoriser Mme Schaffer à faire construire deux fontaines à ses propres frais.

Ordonnance enjoignant au comité de finances de déduire de déduire des notes balance et celle du "Police Patrol" ont été appelées et le mari et la femme ont été emmenés, l'un au poste, l'autre à l'hôpital.

Mullen était tellement ivre qu'il a été impossible de le faire comparaître devant le juge Burthe.

Mort.—Hier matin à 6 heures 30, un nommé Owen O'Brien, âgé de 45 ans a été trouvé mort sur le bord du canal Melpomène au delà de la machine à Drainer. Le coroner a été informé.

—Un Chinois du nom de Henry Mack, qui avait pris passage à bord du steamboat H. Hanna Blanks, qui revenait à la Nouvelle-Orléans est mort en route. Le coroner a été informé. Le corps a été déposé à la station du port. On a trouvé sur le défunt une montre en argent No 4693, aux initiales T. & B. G. gravée dans le boîtier. La montre était retenue par une chaîne en cuivre.

—Dimanche soir, alors que le steamboat E. P. Leathers descendait le fleuve et se trouvait à peu de distance de Baton-Rouge, un nègre, passager d'entrepont, nommé Wm Johnson, a été victime d'un vol commis par un autre nègre, du nom de Anderson Wright, qui lui a volé une montre en doublé et sa chaîne, évaluées $25.

Wright a été arrêté lundi à 5 heures 30, au pied de la rue Calliope. Le caporal Woodwortlf a retrouvé hier matin la montre chez Mme Champlins, marchande de seconde main chez qui elle avait été engagée pour $1,25. La chaîne avait été engagée chez Mme Donnelly, rue Dryades près Poydras, qui a nié l'avoir en sa possession. L'officier a porté en conséquence contre elle devant la commissaire des Etats-Unis, une accusation de recel. Elle a été arrêtée et incarcérée à la prison de paroisse.

Autre vol.—On a enfermé hier, à 4 heures de l'après-midi, à la Station Centrale un nègre du nom de Tom Harris et un nommé John Garrety employés tous deux à bord du steamship E. B. Ward au pied de la rue Erato.

Ils avaient volé à bord du bateau une demie boîte de macaroni, une demie grosse de boîtes d'allumettes, une douzaine de boîtes de farine, trois paquets de farine de maïs, trois livres de bougie, vingt-cinq livres de haricots, deux douzaines de conserves de confiture de mures. Le tout a été retrouvé.

Noyé—Hier soir à 6 h. 45, un petit garçon de douze âgé de 13 ans, nommé Clarence Hurley s'est noyé en se baignant dans le Vieux Bassin, à son intersection avec la rue Roman. Le corps a été repêché et transporté chez ses parents rue Bourbon No 35, et le coroner a été averti.

Le feu.—Hier soir, à 6 heures 30, des étincelles échappées d'une cheminée d'une maison voisine du No 351 de la rue Gravier, a mis le feu à une vieille citerne de cette maison, appartenant à M. J. Brunol.

Le feu a été éteint avec quelques seaux d'eau.

Vols.—L'officier Crotty rapporte à la police que, dans la soirée de lundi, des inconnus ont forcé la glacière de M. Jno. Rieber, boucher, au marché Guillotte, et ont volé 100 livres de viande évaluée $10.

Conseil Municipal.—Le Conseil se réunit à 5 heures moins 5 minutes sous la présidence de M. Farrell.

Treize membres seulement répondant à l'appel au délai de 15 minutes est proposé par M. Patorie et accepté par le président pour attendre l'arrivée de 3 membres qui manquent.

A 8 heures 15 MM. Albert, Aman, Burke, Carey, Carroll, Devron, Gardel Ulmer, Kilpatrick, Mantuel, Moon, Mullen, McMahon, Paterno, Ryan, Singer, répondent à l'appel de leurs noms et forment un quorum.

M. Farrell cède le fauteuil à M. Kilpatrick et le secrétaire commence la lecture du message du maire dont voici la teneur :

Rapport du trésorier de la ville pour la semaine finissant le 11 juin 1887.

Une pétition de M. H. Rault couverte de nombreuses signatures et dans laquelle il demande l'autorisation d'établir une boutique de forgeron dans le voisinage du chemin Felicité près de la rue du Camp.

Une contre pétition des citoyens qui habitent dans le voisinage de ces rues et protestant contre une semblable autorisation pour des raisons données dans la pétition.

Une communication de Mme Ida S. Richardson, présidente de l'Asile Sainte-Anna, relative au prix des travaux de réparations des trottoirs des rues Félicité, Prytanée et ste Marie. Ce prix s'élève à $6240. Il demande est faite au Conseil de prendre des mesures pour en acquitter le montant.

Une communication du Board of Control, Fire Department, qui informe le Control qu'aucune réponse n'a été faite à la sommation du dit Bureau en date du 3 mai 1887.

Une prompte réponse est demandée.

Une communication de Chas Louque informant le Conseil que trois mois se sont déjà écoulés depuis que le comité a reçu la direction de la 2me pompe de drainage entre les mains de la ville et que le Conseil n'a encore pris aucune mesure pour l'entretien de cette pompe ou son fonctionnement.

Le secrétaire continue sa lecture par une communication du Contrôleur relative aux assessements au nom de la Société de la Sainte Croix (Holy Cross).

Lecture du rapport du comité des finances qui déclare avoir trouvé correct le rapport présenté par le trésorier pour la semaine finissant le 4 juin 1887. Le comité a trouvé correct aussi le rapport du contrôleur pour le mois de mai.

Dans le même rapport le comité déclare que les hommes de patrouille ont été payés, mais que vu les dépenses extraordinaires causées par le système du Police Patrol, il a fallu supprimer un certain nombre d'hommes pour un temps donné

Le Comité d'incendie et d'éclairage présente un rapport favorable au ce qui concerne l'ordre à donner au contrôleur de demander des offres pour la construction de 20 puits à incendie dans le 6ème District.

Quant à ce qui concerne la pose de lampes électriques supplémentaires dans ce même district, la question a été référée au Comité du budget.

Le Comité de drainage se montre favorable au nettoyage des canaux de la ville par le procédé déjà employé avec succès par l'Association sanitaire.

Pétition de Olivier L. Burdett, qui demande à prendre charge des réparations de la voie en bois de la rue du Camp jusqu'à Melpomène, et de celle de Melpomène jusqu'à la machine à drainer. Il se charge de les réparer et de les maintenir en bon état pendant une période de 25 ans.

Il demande l'autorisation d'établir sur ces voies une double ligne ferrée, allant jusqu'à la rue Franklin et atteignant par cette rue le Nouveau Bassin par une seule voie.

Cette voie traversera le canal sur un pont en fer et rejoindra la rue Commune.

Adoption des ordonnances suivantes :

Ordonnance relative aux plans dressés par le surveillant qui seront mis en blanc dans son bureau et appartiendront à la ville.

Ordonnance réduisant l'assessement de T. Dumas sur son stock.

Ordonnance pour annuler les impositions au nom du capt. T. P. Leathers.

Ordonnance réduisant l'assessement au nom de R. A. Wilson et John Pfenger.

Ordonnance informant le contrôleur d'avoir à demander des offres pour la construction de vingt bouches à incendie dans le 6ème District.

Ordonnance autorisant Ed. Ryan à établir une boutique de forgeron au No. 293 de la rue Dryades.

Ordonnance autorisant Nicholas Krantz à établir un four de boulanger rue Dauphine, entre Indépendance et Pauline.

Le secrétaire lit successivement une ordonnance de M. Aman relative à l'autorisation demandée par M. C. W. Wiegand et autres citoyens du 5me District de faire une coupure à la levée, au pied de la rue Homer. Référé au maire avec pouvoir d'agir.

Un certain nombre d'ordonnances relatives à l'impression sont référés aux divers comités.

Les ordonnances relatives au paiement des officiers de police, à l'éclairage de la ville, à la campagne des eaux, à la salubrité publique, sont aussi référées aux comités.

Lecture d'une ordonnance relative au paiement de $25,147 à la Smith Bridge Company pour la construction de ponts.

Ordonnance de M. Paterno, relative au forage d'un puits artésien dans le Square Jackson, au prix de $1100.

Ordonnance du Dr Devron relative à la demande, par le contrôleur, d'offrir pour la vente de franchisse de la Canal et Claiborne R. R. Co., le Conseil se réservant le droit de rejeter toutes les offres.

Ordonnance relative au pavage de la rue du Canal de Claiborne à Dupré.

Ordonnance accordant à M. L. Lagarde l'autorisation de vendre du soda et des gâteaux sur la levée au pied de la rue Gaiennie.

Ordonnance ayant pour but d'autoriser Mme Schaffer à faire construire deux fontaines à ses propres frais.

Ordonnance enjoignant au comité de finances de déduire de déduire des notes

DEPECHES TÉLÉGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Route française.

Paris, 14 juin.—Le trois pour cent est coté à 82 francs 2 1|2 centimes.

Chambre des Députés.

Paris, 14 juin.—M. Barbe, ministre de l'Agriculture, a dit aujourd'hui à la Chambre des Députés qu'il croyait que la hausse sur les céréales ne serait que transitoire; que la perspective d'une récolte abondante est favorable, et qu'il ne voit pas de raisons pour suspendre la surtaxe sur les céréales importées.

M. Duconday a répondu que les raisons données par le ministre étaient insoutenables et a demandé de suspendre la surtaxe.

Rejeté par 322 voix contre 201.

Le correspondant du London Times.

Le Vatican et l'Italie

Londres, 14 juin—Le correspondant du journal London Times a Rome écrit que le Pape n'a pas de sympathies pour la campagne irlandaise de M. Parnell.

Mais il dit qu'aucune opinion officielle pour démontrer l'attitude de l'Eglise relativement à ce mouvement, n'a encore été déposé, parce que la pression énergique exercée par la majorité des évêques irlandais, tient les tendances conservatrices du Vatican en échec.

Le correspondant ajoute qu'on ne sait encore rien de définitif au sujet de la question de réconciliation entre l'Italie et le Vatican ou de la reprise de relations diplomatiques entre l'Angleterre et celui-ci.

Le gouvernement anglais et MM Michael Davitt et J. Richard Cox.

Dublin, 14 juin—On rapporte que le gouvernement a l'intention de pourvoir MM. Michael Davitt et Joseph Richard Cox, membre nationaliste du Parlement de East Claire, pour avoir excité les fermiers de Bodyke à résister aux évictions.

La convention anglo-turque.

Constantinople, 14 juin—Sir Henry Drummond Wolffe, haut commissaire anglais pour les affaires égyptiennes, a notifié la Porte que la reine Victoria a approuvé sa signature à la convention anglo-turque relative à l'Egypte, et que Sa Majesté attend l'effet de l'Iradé du Sultan annonçant que la dite convention est en force.

Le prince Albert Victor.

Londres, 14 juin—Le prince Albert Victor, fils aîné du prince de Galles, assistera au grand service de jubilé qui aura lieu le 20 juin à la cathédrale St-Patrick de Dublin. A cette occasion le prince sera décoré de l'ordre de St Patrick

Meurtre

Dublin, 14 juin—Un garçon de ferme, du nom de Hurley a été tué, hier soir, par des moonlighters, près de Iralee, comté Kerry. Il a reçu onze balles dans le corps.

Hurley était employé par une veuve nommée Burke, dont le mari a été trouvé mort récemment, sous une botte de foin de sa ferme, dans des circonstances qui ont éveillé les soupçons.

Le nouveau premier ministre serbe.

Belgrade, 14 juin—Le prince autrichienne dit n'avoir aucune crainte sur la politique probable du gouvernement Ristich, et fait allusion à la déclaration de ce dernier, par laquelle il annonce son désir de maintenir les meilleures relations possibles avec l'Autriche et toutes les autres puissances.

M. Sava Grultch, ministre de la Serbie à St-Pétersbourg, a été nommé ministre de la guerre dans le nouveau Cabinet, au lieu du général Bogitchevich, comme on l'avait annoncé hier.

Le prince Frédéric Guillaume.

Londres, 14 juin—Le Pall Mall Gazette publie une entrevue avec le Dr McKenzie, au sujet de la maladie de cet dernier aurait dit que l'enfiure à la gorge du prince Frédéric Guillaume n'offre aucun symptôme alarmant.

Le docteur autorise le journal à annoncer qu'à moins d'un changement dans l'état du prince, il est certain de son rétablissement.

L'Empereur Guillaume — La Bourse

Berlin, 14 juin—On annonce officiellement que l'empereur Guillaume marche rapidement à la guérison. Il a été levé aujourd'hui à midi et a passé l'après-midi dans son cabinet de travail, recevant plusieurs rapports des fonctionnaires du gouvernement.

Les affaires sont calmes à la Bourse. Le prix sont très fermes. Il y a eu une hausse fractionnelle sur les valeurs internationales.

M Bartholdi — L'exhibition américaine

Londres, 14 juin—M. Bartholdi a achevé, sur les terrains de l'exhibition américaine, la statue qui dominera du port de New York, représentant la main droite de la Statue de la Liberté éclairant le monde.

La "Revue" de samedi écrit : "L'Exhibition Américaine peut être considérée comme remarquable, d'autant plus qu'elle n'a reçu aucune aide du gouvernement fédéral. Elle n'en prétend pas occuper le premier rang parmi les grandes exhibitions de South Kensington."

Le jubilé de la Reine.

Londres, 14 juin—L'Amirauté prend des dispositions avec l'ambassade d'Allemagne, en cette ville, afin d